

SMIC : + 2,41 % AU 1er JUIN 2026

DES AGENTS PUBLICS PÉNALISÉS



CE QUI EST PRÉVU



12,31 € brut / heure
1867,02 € brut / mois
+ 34,82 € nets estimés par mois



Des milliers d'agents publics impactés et bénéficiaires d'une indemnité différentielle



Écrasement des grilles indiciaires

QUI EST CONCERNÉ ?

SOUS LE SMIC

CATÉGORIE C

C1 : LES 10 PREMIERS ÉCHELONS SUR 11



C2 : LES 7 PREMIERS ÉCHELONS SUR 12



C3 : LES 3 PREMIERS ÉCHELONS SUR 10



CATÉGORIE B

B1 : LES 5 PREMIERS ÉCHELONS SUR 13



B2 : LES 2 PREMIERS ÉCHELONS SUR 12



QUEL EST LE PROBLÈME ?

- Les débuts de carrière se tassent
- Les écarts entre grades disparaissent
- Les promotions perdent de leur intérêt
- Les métiers publics deviennent moins attractifs

CE QUE DEMANDE LA CFDT

- Augmentation du point d'indice
- Refonte des grilles salariales
- Reconnaissance des qualifications et de l'expérience
- Maintien d'un véritable déroulé de carrière



Agents publics : DÉFENDONS NOS DROITS !

Pour un SERVICE PUBLIC de qualité !



Vos contacts CFDT:

[CFDT.FR/ADHESION](https://www.cfdt.fr/adhesion)

